

Les @ctu's d'Angervilliers



Été 2023



DOSSIER SPÉCIAL

Pharmacie d'Angervilliers

SOMMAIRE

.....

À LA UNE

Nouvelle Adjointe	P. 4
Les canaux de diffusion	P. 4
Site internet	P. 4

VIE PRATIQUE

Centolive	P. 5
Déchetterie	P. 5
Cartes d'identité/Passeports	P. 6
Recensement	P. 6

SANTÉ

Infirmières	P. 7
Dépistage Colorectal	P. 7
Travaux pharmacie	P. 8
Vaccinations grippe/covid	P. 8
Autres vaccinations	P. 8
Protocoles angines et cystites	P. 9
Prévention bronchiolite	P. 9

COHÉSION SOCIALE

Union Départementale des Associations Familiales de l'Essonne	P. 10
Carrefour des Solidarités	P. 10
Portrait de Carole BEAUGHEON	P. 11
Portrait de Clément PONTET	P. 12

ENVIRONNEMENT

Guide ALEC	P. 13
Essonne Verte, Essonne Propre	P. 14
Nichoires pour mésanges	P. 15
WebOrge	P. 16
Bien vivre dans ma commune	P. 17

ASSOCIATIONS

Les Foulées d'Angervilliers	P. 18
Angervilliers Citoyens	P. 18
Club des séniors	P. 19
Comité des Fêtes	P. 19
ADYG	P. 20
Union Nationale des Combattants	P. 21

(Seules les associations sont responsables du contenu de leur article)

VIE MUNICIPALE

Tribune Angervilliers Citoyens	P. 22
Tribune majorité	P. 23
Comptes rendus de conseil municipal	P. 24

DIVERS

Actualités de votre communauté de communes CCPL	P. 26
Beauty Mobil	P. 27
Reconversion de notre factrice Magali	P. 27

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr



N° Élu d'astreinte 06 45 79 24 35

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi :	16h00 - 19h00
Mercredi :	9h00 - 12h00
Vendredi :	14h00 - 16h00
Samedi :	9h00 - 12h00

Accueil téléphonique

le lundi :	9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :	9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
le samedi :	9h00 - 12h00

ÉDITO

Chère Angervilleroise, cher Angervillerois

Comme vous le savez nous avons rencontré des difficultés en interne sur le poste de la communication, ce qui a expliqué le retard de diffusion du Mag et les Actu's.

La réorganisation en interne et la délégation portée par Éloÿ Pouchet devrait nous permettre de mieux vous informer.

Vous trouverez dans ces Actus d'été de nombreuses thématiques : un dossier spécial santé, et des articles sur le social, l'environnement, la vie associative, les témoignages de nos administrés.

Également des dates d'évènements à ne pas manquer!

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et vous donnons rendez- vous prochainement pour la parution des Actu's d'automne.



Bien fidèlement
Dany Boyer

A handwritten signature in black ink that reads "D Boyer".

Directrice de la Publication :
Dany BOYER

Comité de Rédaction :
Dany BOYER
Éloÿ POUCHET
Céline GIRARD-MINDEAU

Création et réalisation :
Service communication

Éditeur :
Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :
Mairie, Associations

Impression :
Imprimé à la CCPL

N° ISSN :
2491-0708



Nouvelle adjointe

Le 11 mai 2023, Éloÿde Pouchet a été élue adjointe lors du Conseil Municipal et prend ainsi les délégations de la communication et de l'environnement. Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle fonction d'adjointe.

« Après un début de mandat en tant que conseillère municipale, je suis heureuse et honorée de rejoindre l'équipe des adjoints et de porter les projets de mes délégations en faveur des habitants de notre beau village ! »
Éloÿde POUCHET

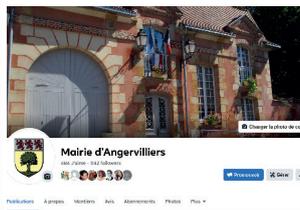


Angervilliers partage

La municipalité d'Angervilliers poursuit la mise en place des publications régulières sur les diverses informations (village, territoire, département...).



Bulletin municipal



Facebook



Panneau lumineux



Site internet



Les Actus

Le site internet d'Angervilliers remis au goût du jour !



Le site d'Angervilliers a bénéficié de modifications pour qu'il corresponde au mieux aux attentes des habitants.

Évoluez sur un site tendance et dynamique, avec des catégories facilement identifiables pour favoriser vos recherches d'informations.

Dès la page d'accueil, retrouvez toutes les informations nécessaires: le flash infos, les événements à venir ainsi que les dernières publications. Découvrez aussi les raccourcis pour obtenir toutes les réponses à vos questions en un clic et effectuez vos propres recherches avec l'outil loupe «Q».

Recevez les alertes infos de la commune avec l'application Centolive

Pour suivre l'actualité de la commune en direct et recevoir les messages d'alerte, vous pouvez télécharger l'application **Centolive** sur votre téléphone.

Grâce aux notifications, vous êtes également informés en temps réel, des événements urgents et importants sur votre commune.

Pour la télécharger, rien de plus simple : installez **CentoLive** via Play Store (Android) ou l'App Store (Iphone). **C'est gratuit !**

Pour recevoir les notifications du village, vous devez ajouter « Angervilliers » à votre liste de favoris, puis autoriser la réception de notifications en provenance de CentoLive sur votre smartphone.



Comment obtenir un badge d'accès à la déchèterie ?

Les titulaires du badge Siredom peuvent accéder aux 27 éco-centres gérés par le syndicat (badge nominatif et à durée illimitée).

Les centres les plus proches se trouvent à : **Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint Chéron**. Les horaires et adresses sont disponibles sur le site du SIREDOM (siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/27-eco-centres-a-votre-disposition/).

Pour créer un badge : il suffit d'aller dans un éco-centre avec un **justificatif de domicile** ainsi qu'une **pièce d'identité**. La carte se fera sur place par les agents valoristes.



Si vous possédez un badge « SITREVA » : vous pouvez accéder aux déchèteries de Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron.

Les conditions d'accès aux éco-centres sont les suivantes :

- Nombre de passage limité à 100 par an maxi (hors déchets verts),
- 5m³ par passage maximum,
- Le nombre de véhicules dans les éco-centres sera limité selon la taille du site.

Cartes d'identité / Passeports



Pour d'obtenir une carte d'identité ou passeport, vous **devez faire une pré-demande** en vous rendant sur <https://ants.gouv.fr/> puis prendre rendez-vous dans l'une de ces communes proches de chez vous: Dourdan, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Chéron, Breuillet, Briis-sous-Forges et Janvry. C'est un service gratuit.

La carte d'identité (au format Carte Bancaire) a une durée de 10 ans. Pour les cartes plastifiées dites anciennes modèles, elles ont bénéficiées d'une prolongation de 5 ans et donc sont valables 15 ans. (cartes délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013.

Cet allongement ne s'applique pas aux passeports.



Pour rappel, la mairie ne dispose pas de l'équipement délivrant ces documents.

MODE D'EMPLOI



Je me connecte sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte



Je remplis le formulaire en ligne



Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie



Je rassemble les pièces de mon dossier



Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif



Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales



Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS



Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

www.demarches.interieur.gouv.fr



Recensement citoyen

Votre enfant vient d'avoir 16 ans ?

Il doit obligatoirement venir en mairie pour se faire recenser **dans les trois mois** qui suivent son anniversaire avec sa carte d'identité et son livret de famille.

Sans ce document, votre enfant ne pourra pas se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire...)

Aucune démarche n'est possible en ligne.



PERMANENCES INFIRMIÈRES !

Depuis avril 2023, les infirmières du cabinet médical vous proposent des permanences sur rendez-vous pour les prises de sang, les mardis et vendredis de 7h45 à 8h.

Ce service est destiné à partir de 12 ans révolus. Pour les plus petits, il faut se rendre au laboratoire d'analyse qui se trouve à Limours ou bien à l'hôpital de Bligny.

Les infirmières assureront la vaccination antigrippale (et tout autre vaccins) tous les mardis et vendredis de 11h et 11h30 du 6 novembre au 1er décembre.

Prenez contact avec Julie, Bérengère ou Natacha au : 09.71.53.58.09



Natacha

Bérengère



Julie



DÉPISTAGE COLORECTAL

En Essonne, seule une personne sur quatre se fait dépister contre le cancer colorectal, le deuxième cancer le plus meurtrier en France.

Chaque année, 300 000 essonniens et essonniennes de plus de 50 ans sont invités par le Centre Régional de Coordination des Dépistage des cancers à réaliser un test de dépistage. Ce test, simple et gratuit peut vous sauver la vie. Il est à réaliser tous les deux ans. Le test et l'analyse est pris en charge à 100%.

Retirez votre kit auprès de votre pharmacien, votre médecin.

Parlez-en dès maintenant à votre médecin ou votre pharmacien.



LA PHARMACIE D'ANGERVILLIERS



Vue du projet

La pharmacie d'Angervilliers va se transformer. Des **travaux d'agrandissement** vont démarrer fin septembre et vont s'étendre sur plusieurs mois. Un agrandissement, qui permettra de créer deux espaces de confidentialité. Ils vont répondre à l'évolution du métier en matière de vaccination, dépistages, tests, et entretiens pharmaceutiques. Il y aura une meilleure prise en charge des patients par une optimisation de la gestion des stocks de médicaments. C'est aussi pour travailler dans un cadre plus agréable où tout va être reconfiguré.

Vaccinations Grippe et Covid:

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera **le 17 octobre 2023**.

La vaccination sera prise en charge pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes vulnérables (asthme, diabète...), les femmes enceintes et **pour la première fois les mineurs de 2 ans à 17 ans**.

Cette vaccination peut être combinée avec le vaccin contre la COVID. Les deux injections peuvent être réalisées le même jour. L'important est que les populations éligibles soient protégées contre ces deux maladies. La pharmacie pourra prescrire et réaliser la vaccination contre la grippe aux personnes de plus de 11 ans sans rendez-vous.



**La grippe arrive
mais son vaccin est déjà là.**
Votre pharmacien peut vous vacciner.

65 ans
Médicaments
Personnes de 65 ans et plus, femmes enceintes, personnes atteintes de maladie chronique : la vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace pour vous protéger.
PARLEZ-EN AVEC VOTRE PHARMACIEN.

ameli.fr



Autres vaccinations:

À partir du mois d'octobre, **la pharmacie pourra prescrire et vous réaliser l'ensemble des vaccinations recommandés à partir de l'âge de 11 ans (hors vaccin du voyageur)**. Le rappel du tétanos à 25, 45 et 65 ans et plus, la vaccination contre le papillomavirus pour les jeunes de moins de 19 ans et la vaccination contre le pneumocoque pour les patients vulnérables sont des enjeux où la France a beaucoup de retard comparé aux autres pays développés.

Protocoles Angines et Cystites :

La pharmacie est habilitée à vous **prescrire des antibiotiques en cas d'angine bactérienne ou d'infection urinaire** sans risque de complications. Pour se faire un protocole excluant de potentiel facteur de gravité et un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) seront réalisés. Comme toujours, si vous avez un doute sur la démarche à suivre face à des symptômes désagréables, venez à la pharmacie, ils vous guideront.



Prévention Bronchiolite :

Un «**vaccin**» (ce n'est pas vraiment un vaccin car il ne stimule pas l'immunité de votre enfant) comprenant deux anticorps monoclonaux, est désormais disponible pour réduire le risque d'infection à **VRS (Virus Respiratoire Syncytial)** chez le nourrisson.

Il est indiqué chez tous les nourrissons sans facteur de risque de forme grave vivant leur saison d'exposition du VRS, c'est-à-dire ceux **nés à partir du 6 février 2023**.

Ce traitement préventif permet de protéger les nourrissons en établissements de santé comme en ville.

Depuis mi-septembre, votre pédiatre peut prescrire cette injection à votre nourrisson né à partir du 6 février 2023. Ce traitement n'est pas obligatoire mais **fortement recommandé**.

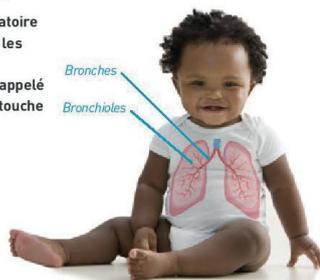
En effet, ce virus touche principalement les enfants de moins de 2 ans. L'infection à VRS est **responsable de 80% des bronchiolites**. Par ailleurs, les gestes barrières s'appliquent dans la prévention des contaminations.

Pour les nourrissons nés à partir du 15 septembre, il est recommandé qu'ils soient immunisés avant leur sortie de maternité.

LA BRONCHIOLITE QU'EST-CE QUE C'EST ?

La bronchiolite est une maladie respiratoire très fréquente chez les nourrissons et les enfants de moins de deux ans. Elle est due le plus souvent à un virus appelé Virus Respiratoire Syncytial (VRS) qui touche les petites bronches.

- ▶ La bronchiolite débute par un simple rhume (nez bouché ou qui coule) et l'enfant tousse un peu. Puis, la toux est plus fréquente, la respiration peut devenir sifflante.
- ▶ L'enfant peut être gêné pour respirer et avoir du mal à manger et à dormir. Il peut avoir de la fièvre.
- ▶ Dans la majorité des cas, la bronchiolite guérit spontanément au bout de 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 2 à 4 semaines.



Votre enfant a moins de 3 mois, soyez particulièrement vigilant.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL ?

La bronchiolite est une maladie très contagieuse.

Les adultes et les grands enfants qui sont porteurs du virus respiratoire syncytial n'ont habituellement aucun signe ou ont un simple rhume. Ainsi, beaucoup de personnes transportent le virus et sont contagieuses sans le savoir.

- ▶ **Le virus se transmet facilement** d'une personne à une autre par la salive, la toux et les éternuements.
- ▶ **Le virus peut rester sur les mains et les objets** (comme sur les jouets, les tétines, les "doudous").

COMMENT DIMINUER LE RISQUE DE BRONCHIOLITE ?



En se lavant les mains pendant 30 secondes, avec de l'eau et du savon avant et après un change et avant tétée, câlins, biberon, repas, etc. ou en utilisant une solution hydroalcoolique s'il n'est pas possible de se laver les mains.



En évitant d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés (transports en commun, centres commerciaux, etc.) où il risquerait d'être en contact avec des personnes enrhumées.



En ne partageant pas les biberons, sucettes ou couverts non lavés.



En lavant régulièrement jouets et "doudous".



En aérant régulièrement l'ensemble du logement.



En ne fumant pas à côté des bébés et des enfants.

Des traitements préventifs existent, parlez-en à votre médecin.

EN CAS DE RHUME, TOUX OU FIÈVRE :



Se couvrir la bouche, quand on tousse ou éternue, avec le coude ou la manche.



Porter un masque quand on s'occupe de son bébé.



Éviter d'embrasser le bébé sur le visage et sur les mains.

REPRÉSENTER LES FAMILLES À LA CAF ET LA CPAM

L'Union départementale des associations familiales propose un service pour informer, prévenir et accompagner toute personne en difficulté budgétaire ou en changement de situation financière (passage à la retraite, chômage, reprise d'activité, séparation...):

le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

Le PCB s'adresse à tout public et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

Vous avez la possibilité de nous contacter :

- par téléphone au : **01.60.91.30.54**
- par mail : **pcb1@udaf91.fr**

Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous à la maison France services de Dourdan (1 Sq. Great Dunmow, 91410 Dourdan) ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Il vous sera assuré un suivi individualisé, gratuit et confidentiel.

BRADERIE AU CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 de 9 h à 17 h

Venez nombreux chiner avec vos amis.

En cas d'impossibilité, vous pouvez, toutefois, nous faire un don.

N'oubliez pas que votre don ouvre droit à une réduction d'impôts (66 % du montant du versement).

Merci de continuer à privilégier le service **HelloAsso** qui vous permet d'obtenir automatiquement votre reçu fiscal. Vous avez accès à ce service directement sur notre site internet : www.carrefourdessolidarites91.org/ en cliquant sur le bouton « Faire un don/ Adhérer » et en suivant la procédure.

La cotisation à HelloAsso n'est pas obligatoire.

Cependant, nous acceptons toujours les dons en espèces ou par chèque.

Merci pour votre soutien.

Pour tout renseignement :

3 rue du Bac 91470 LIMOURS ou au : 01.64.91.26.38



**NOUS RECRUTONS DES BÉNÉVOLES POUR
DÉFENDRE LES FAMILLES
À LA CAF & À LA CPAM**

Faites-vous connaître !



PORTRAITS



Carole Beaugheon, animatrice pour les stages de Yoga ADYG.

« De nature plutôt active, j'ai découvert la pratique du yoga en 2012. J'étais à la recherche d'une discipline complémentaire à mes activités sportives, axées sur le cardio.

Très rapidement, le yoga m'est apparu comme une évidence et a pris de plus en plus de place dans mon quotidien.

Souhaitant aller plus loin, j'ai rejoint Pillayar Formation pour un cursus de 500h en Hatha Yoga traditionnel, reconnu par la F.Y.A. (Fédération Yoga & Ayurvéda, selon l'enseignement de Selvi et Adjit Sarkar).

Grâce à cette formation très complète et de qualité, j'ai désormais la joie immense de pouvoir transmettre en toute humilité et le plus justement possible, les bienfaits de cette belle discipline.



Contrairement à certaines idées reçues, le yoga n'est pas juste un sport de détente. C'est un travail profond sur le renforcement et la tonicité musculaire, sur la souplesse, la mobilisation articulaire et la concentration.

Avec une pratique régulière, les bienfaits sur le corps et sur le mental sont nombreux et les progrès visibles.

Le yoga devient alors une philosophie de vie: il encourage à ralentir, à être à l'écoute de son corps et de ses sensations, afin de se reconnecter à soi.

Son pouvoir de transformation intérieure est extraordinaire !

J'ai la chance d'animer chaque mois les stages de yoga proposés par l'A.D.Y.G. sur Angervilliers. C'est une très belle occasion de découvrir le yoga ou d'approfondir sa pratique dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Carole »

Atelier HATHAYOGA le dimanche de 9h30 à 12h :

15 octobre	17 mars
19 novembre	28 avril
10 décembre	26 mai
14 janvier	16 juin

Ateliers YIN YOGA le lundi de 19h30-21h :

18 septembre
13 novembre
22 janvier
25 mars
3 juin

Ces stages sont sur réservation, places limitées. Contactez Carole au 06.75.93.27.46

Clément PONTET, Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

« Dans le cadre de ma formation d'enseignant de la conduite, je devais intervenir avec un public d'utilisateurs de la route quel qu'il soit. Nos aînés étant des utilisateurs à risques, j'ai choisi d'intervenir à leurs côtés.



Le projet a vu le jour en Novembre 2022 avec Monsieur Colas qui m'a ensuite dirigé vers Madame Thébault, présidente du club des seniors. Nous avons établi ensemble les sujets à traiter pour les adhérents et ses attentes pour son association.

J'ai ensuite réalisé différents ateliers dans l'attente de la réalisation de l'action en Avril 2023. Le but était de présenter des interventions professionnelles, constructives, cohérentes et adéquates avec les différents besoins de l'association.

Les Mardis 11 et 18 Avril, j'ai eu la chance de pouvoir réaliser une intervention pour le club des seniors du village sur la sécurité routière.

Mesdames Thébault Térésa et Lesieur Danièle furent très satisfaites de ces interventions et aimeraient qu'elles soient davantage connues des différentes entreprises. Ces interventions très enrichissantes et bénéfiques dans les deux sens étaient basés dans un premier temps sur les échanges avec les participants et la liberté de parole.

Un des objectifs était également de montrer que les enseignants de la conduite sont également des professionnels et spécialistes de la sécurité routière.

Clément»

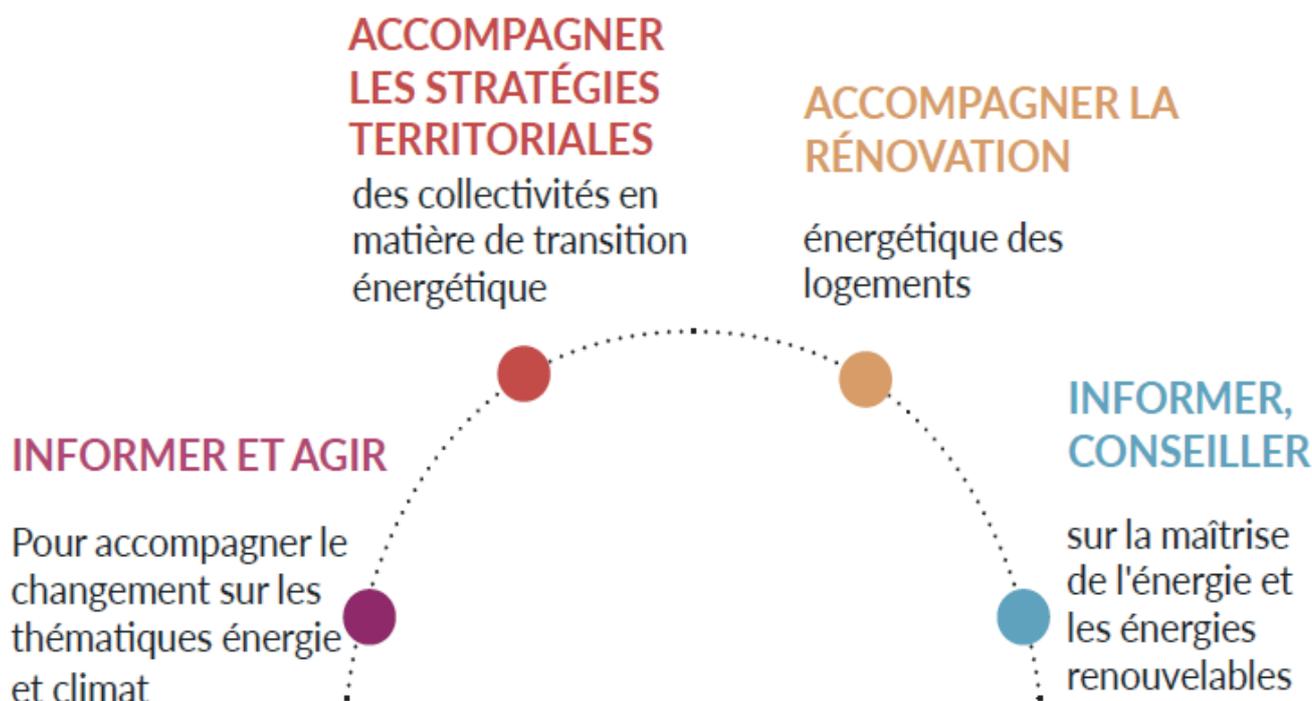


GUIDE DES AIDES FINANCIÈRES !



L'édition 2023 du guide des aides financières de l'ALEC est disponible ! L'ALEC Ouest Essonne est devenue un acteur local incontournable de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

L'ALEC intervient auprès du grand public, des copropriétés et des collectivités locales, ces missions sont variées :



Le guide des aides pour la rénovation énergétique est un parfait exemple d'outil concret mis à la disposition de tous.



La nouvelle édition 2023 est là pour vous aider : il vous permettra de comprendre à quelles aides vous pouvez prétendre dans le cadre de votre projet de rénovation.

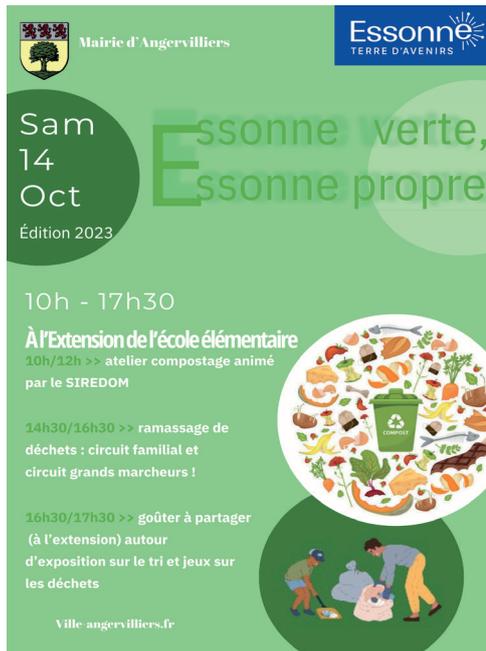
Le guide est téléchargeable sur le site internet de l'ALEC Ouest Essonne :

<https://www.alec-ouest-essonne.fr/uncategorized/le-guide-des-aides-financieres-logement-individuel-est-disponible/>

Si vous avez besoin de conseils pour préparer au mieux votre projet, sachez qu'il est possible de prendre un rendez-vous et de rencontrer un conseiller énergie lors des permanences organisées à la Communauté de Communes du Pays de Limours.

La ligne téléphonique pour prendre un rendez-vous avec l'ALEC : 01.60.19.10.95 du lundi au vendredi, sauf le jeudi, de 9h30 à 17h30.

ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE



L'édition 2023 de l'opération Essonne Verte, Essonne Propre sera organisée à l'automne et non entre mai et juin comme les éditions précédentes afin de limiter l'impact sur la nature au moment du printemps et de la faire coïncider avec la Journée mondiale du nettoyage de la planète (World Clean Up Day).

Cet événement a pour objectif de **valoriser l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement** et au cadre de vie en Essonne.

Angervilliers, commune engagée dans la préservation son cadre de vie et la biodiversité qu'elle abrite, propose pour cette nouvelle édition un événement de plus grande envergure avec des animations sur toute une journée du **samedi 14 octobre**.

Votre commune vous propose :

- Le matin de 10h à 12h un atelier de formation au compostage. La **loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)** de 2020 imposera aux habitants de trier ses biodéchets à partir du 1er janvier 2024.

Concrètement ne plus mettre les déchets de cuisines avec les ordures ménagères. Cet atelier va vous permettre de **découvrir les bonnes techniques pour réaliser du compost** avec notamment vos biodéchets !

A la fin de cette formation, vous pourrez repartir avec un composteur en plastique recyclé gratuit ou en bois avec une participation de 45€.

- L'après-midi de 14h30 à 16h30 nettoyage de zones identifiées sous forme de parcours : un petit pour les familles et un grand pour les marcheurs !

- La journée se terminera par un goûter de 16h30 à 17h30 offert par la mairie agrémenté par des expositions de sensibilisation à la préservation de la nature, d'information et de jeux sur le thème des déchets.



Une belle journée pour améliorer notre mode de vie et agir en faveur de notre joli village !

Un sondage sur le compostage communal vous est joint.

(Page 29)

DES MÉSANGES AU SERVICE DE LA COMMUNE !

Chaque année, les périodes printanières et estivales marquent l'apparition des chenilles processionnaires dans les forêts, parcs et jardins. L'élévation des températures et le réchauffement hivernal ont permis aux chenilles d'augmenter leur aire de répartition et de coloniser des zones telles que le bassin parisien (années 2000).

Cette expansion amène les chenilles, hautement urticantes, à pénétrer en zone péri-urbaine et urbaine, en contact direct avec la population.



L'exposition aux poils urticants de ces insectes a un impact sur notre santé et celle de nos animaux (éruptions cutanées, démangeaisons, conjonctivites, toux irritative...).

Vous avez pu le remarquer les chenilles processionnaires ont notamment élu domicile au niveau du Square Jacques Merle, lieu de passage des habitants et plus particulièrement les familles déposant leurs enfants à la garderie ou à l'école maternelle. La mairie a tout de suite réagi en installant des écopièges.

Ces cerclages positionnés sur le haut des troncs des pins colonisés afin d'empêcher les chenilles sortant du cocon de rejoindre la terre ferme. Cette technique fait ses preuves mais présente aussi des inconvénients : cela nécessite des manipulations d'installation en début d'hiver puis de retrait à la fin de l'automne, ce n'est pas particulièrement esthétique.

Afin de lutter plus écologiquement contre ces chenilles, des nichoirs à mésanges (charbonnières et bleues) vont être disposés dans les arbres du square Jacques Merle.



Mais pourquoi favoriser l'installation d'oiseaux ?

La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire. Un individu peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale et lors du nourrissage des petits. Cet oiseau prédate à tous les stades larvaires et ne craint pas les poils urticants. Pour subsister, les mésanges doivent manger en grosse quantité pour faire face à la période de froid, au moment où les proies se font rares la processionnaire est elle bien présente. Ce sont donc des alliées redoutables et prédisseuses dans la lutte écologique des chenilles processionnaires.

Les nichoirs vont permettre aux populations de mésanges de s'installer facilement et d'augmenter le pourcentage de réussite des couvées grâce à la protection des nichoirs. Rendez-vous au printemps pour voir les couples se former, visiter les nichoirs puis les aller-retours pour nourrir les petits !



WEBORGE !

Depuis une vingtaine d'années, le service SIG (Système d'Information Géographique) du Syndicat de l'Orge (SYORP) propose aux communes adhérentes au syndicat un outil SIG appelé **WebOrge**.

Cet outil a beaucoup évolué et n'est plus seulement à destination des communes adhérentes. Bien évidemment les thèmes tel que l'assainissement et les travaux sont destinés à un public averti, mais **les fiches descriptives de la vallée de l'Orge** permettent aux habitants de **découvrir les points d'intérêt de La Promenade de l'Orge**.

L'actualité cartographique

Cartes thématiques partagées au grand public



Web Mapping Application
1 - Le territoire de la Vallée de l'Orge
Carte du territoire de la Vallée de l'Orge destinée au grand public.



Web Mapping Application
2 - Les milieux naturels
Carte décrivant les milieux naturels de la Vallée de l'Orge

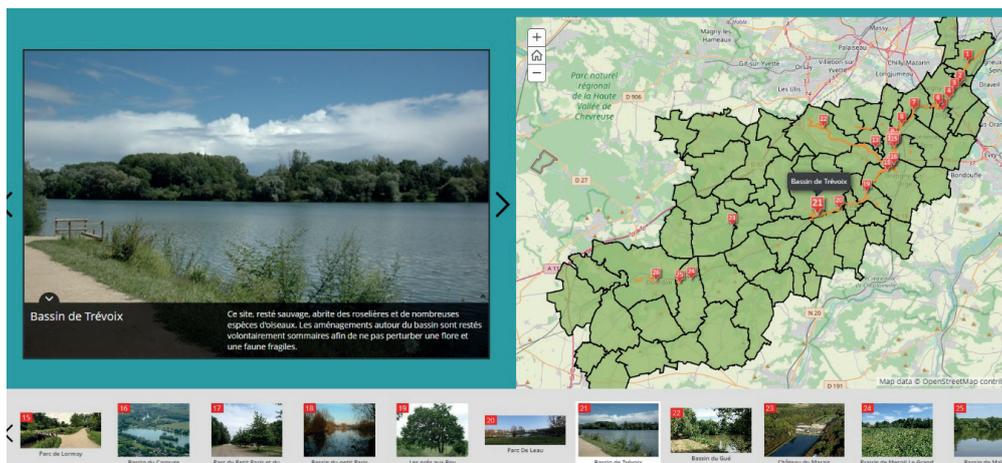


Web Mapping Application
3 - L'assainissement



Web Mapping Application
4 - Les travaux en cours

Cette promenade constitue un véritable poumon vert dans le milieu urbanisé du nord de l'Essonne. **De nombreux aménagements ; passerelles, aires de pique-nique, parcours sportifs, panneaux de situation ;** agrémentent le parcours sans dégrader les sites. Le château du Marais et le bassin de Trévoix (Ollainville) font partis des points d'intérêts de cette promenade.



Il est ainsi possible de **consulter l'ensemble de la base de données SIG** comme les **données cadastrales, du milieu naturel, de l'assainissement et des inondations** : cartographie de la rivière, des plans de prévention des risques inondations, des collecteurs d'assainissement.

BIEN VIVRE DANS MA COMMUNE !

CAMPAGNE RAMASSE TES CROTTES

Dans la hiérarchie des incivilités, les déjections canines sont les plus **insupportables**.

Faire comme si de rien n'était lors de la promenade de son chien n'est pas une attitude responsable et respectueuse de la vie en collectivité.

Ramassez les crottes de votre chien !



RAMASSAGE DES POUBELLES

Pour rappel, en cas de stationnement gênant, le camion de ramassage ne pourra pas effectuer sa collecte. Nous sommes toujours le gêneur d'un autre... avant l'heure ce n'est pas l'heure, et après ...bah ! Ça n'est plus l'heure !

Si vous êtes dans l'obligation de sortir vos poubelles en avance, assurez-vous de limiter leur gêne en les plaçant judicieusement afin de faciliter le stationnement et la circulation des piétons.



Taille des haies : attention aux dates !



➤ DU 15 mars au 31 juillet : je ne touche pas à ma haie



15 mars au 31 juillet
je ne touche pas à ma haie

*De nombreux oiseaux protégés nidifient dans les haies.
La destruction d'individu
La perturbation intentionnelle
La destruction de l'habitat de ces espèces sont interdits par la loi.*

Les haies sont un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces.

La taille des haies du 15 mars au 31 juillet peut avoir des conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité. **Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.**



LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

Cette année, le forum s'est tenu le 9 septembre sous le soleil, ce qui explique sans doute l'afflux constant des visiteurs.

Installés au fond de la salle polyvalente, nous avons eu le plaisir retrouver de nombreux adhérents, toujours aussi fidèles aux Foulées et quelques nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'envie de courir, marcher ou pédaler était bien là pour nos adhérents et nos activités ont repris dès le mercredi suivant. Le soleil bien présent ces dernières semaines motive encore plus le plaisir de pratiquer ces activités ensemble.

Pour répondre à cette envie, outre notre footing hebdomadaire, nos randonnées pédestres et sorties VTT, quelques manifestations extérieures sont organisées :

En octobre, les randonneurs de Foulées iront arpenter les chemins bretons pour une semaine de randonnée dans le Morbihan.

En février un W-E ski de fond-raquettes est programmé dans le Jura à Cerniebaud.

Vttistes et joggeurs participent régulièrement aux sorties et entraînements.

Les compétiteurs très motivés et courageux ont repris les compétitions en septembre

avec le trail du Tacot et la Renarde (Boissy sous St Yon) ou 9 coureurs se sont alignés.

Le bureau des Foulées vous souhaite une belle saison sportive et festive

Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : Par mail : contact@lesfouleesdangervilliers.fr

Par tél : Andrea BRAX : 06.48.15.08.77



ANGERVILLIERS CITOYENS

Karima DUCROT et Olivier Thérond sont adhérents à la MJC de Briis-sous-Forges depuis maintenant presque 3 ans pour participer l'entreprise culturelle collective du territoire et apporter leurs.



Ainsi, avec l'association VOIX DE FEMMES, Karima a réalisé une exposition, mise en place du 12 au 26 mars à la médiathèque municipale sur la lutte des femmes iraniennes, à qui il faut rendre hommage en ces temps de répressions.

Cette exposition a été accompagnée de témoignages dans le cadre de la journée internationale des Droits des femmes et du thème de la liberté d'expression du festival "Briis en liberté". Des projets sont aussi en élaboration et concernent deux évènements pour lesquelles nous reviendrons vers vous avec de plus amples informations :

- un salon de l'éducation.
- un salon du livre.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés et accompagnons les projets culturels et sociétaux dans le cadre de notre collectif "Angervilliers Citoyens". Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et partager avec vous des perspectives communes de projets. À bientôt.

Pour le Collectif, Karima DUCROT/Olivier THÉROND

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

LE CLUB DES SÉNIORS

Club des Séniors
d'Angervilliers

Le club des Séniors d'Angervilliers a organisé un repas de fin d'année au restaurant « La lisière dorée » à SAINTE-MESME le 11 et 18 avril 2023, où nous avons reçu un jeune se préparant à devenir moniteur d'auto-école. Nous sommes prêts à recevoir des jeunes se préparant à différents métiers. Le club des Séniors est ouvert les mardis de 14h à 18h.



LE COMITÉ DES FÊTES

A tous les habitants de notre commune, voici un retour sur programme que nous vous avons proposer ces derniers mois : une chasse aux œufs et un Poker le 8 avril, et le 3 juin Sportif Nos Olympiades, un événement familial et amicale sous le signe de la bonne humeur et de la rigolade.

Tous ceci est mis en œuvre par les bénévoles de l'Association, pour les remercier un repas a été organisé en leur honneur le 24 juin.

Toute aide est la bienvenue et plus nous aurons de bras vaillants, plus nous pourrons faire de belles manifestations pour animer notre village.

Notre dernier repas, le thème était Soirée Africaine



La dernière bourse aux vêtements et jouets.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

ADYG

Malgré les tensions nationales, les grèves et les manifestations, le coût de la vie, nous sommes toujours là pour vous faire bouger car bouger c'est rester ou retrouver une bonne santé physique et mentale.

Physiquement : récupérer un peu de souplesse pour les uns et bien muscler notre corps pour les autres.

Mentalement : se retrouver ensemble dans une salle et se faire des amis en se musclant la langue, rire, s'amuser, apprendre à respirer pour évacuer toutes les tensions du moment.



Bref, si vous n'avez pas encore adopté une fois par semaine une activité qui bouge selon votre rythme, faites-le avant qu'il ne soit trop tard. L'Adage : Ménager sa monture pour aller plus loin.

En plus des cours de Gym Tonique, Gym Douce, des cours de Pilâtes et Pilâtes Zen, de la Zumba, un dimanche par mois, Carole anime une séance de Hatha Yoga de 2h (10h/12h). Voici un petit résumé de sa part :

« La pratique du Hatha Yoga consiste en une alternance de postures statiques et de moments de récupération.

C'est un travail de mobilisation articulaire, de renforcement et d'étirement des muscles, en lien étroit avec la respiration.

En Yin Yoga, l'immobilité, l'introspection et le relâchement musculaire sont de rigueur pour nourrir les tissus profonds et renforcer les articulations.

Très complémentaires, ces 2 disciplines permettent un retour à soi et à ses sensations pour un bien-être physique et mental hors du commun ! »

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter et ce sera avec plaisir nous vous répondrons.

Françoise LEDUC : 06.31.61.69.26
francoise.leduc2@gmail.com

Anne LE MASLE : 06.82.48.88.80



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Savez vous qu'une association de votre commune est centenaire?

En effet, la section **l'Union Nationale des Combattants de Limours** est née en 1919.

Depuis, ses membres participents à entretenir la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la France et les valeurs qu'elle prône et les transmettre aux jeunes générations aussi bien en participant aux différentes cérémonies patriotiques organisées par la commune qu'en emmemant les élèves des classes primaires, les collégiens, les lycéens notamment, au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, au Mont Valérien ou à des interventions dans les classes à la demande des enseignants.

Pour continuer à assurer cette mission, la section a besoin de votre aide pour rajeunir ses rangs et également prendre la relève de nos glorieux porte-drapeaux qui pour certains assurent cette tâche depuis plus de quarante ans.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous en prenant contact avec l'un des membres du bureau.

Clifford GIBLIN : 06.17.52.57.81

Vincent BENOIT : 06.14.89.08.25



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article.

TRIBUNE ANGERVILLIERS CITOYENS

Comme chaque année, l'occasion nous est donnée d'apporter notre point de vue sur l'évolution de notre village durant l'année écoulée.

En ce qui concerne "Angervilliers Citoyens", nous voulions remercier Claude Finard pour son implication. Claude a choisi de se retirer de son mandat d'Elu municipal pour raisons personnelles. Laurent Simonneau a pris la relève, qu'il soit ici remercié pour son implication dans la faille depuis 2020.

Que dire de notre village?

Tout d'abord, le lent déclin associatif se poursuit.

Après le club informatique, c'est notre association Angervilliers Citoyens qui a fait le choix de ne plus organiser de manifestations dans notre village faute de soutien de l'équipe municipale majoritaire, c'est aujourd'hui au tour de l'ASA Football de jeter l'éponge.

Nous avons constaté durant ces mois passés l'absence totale de politique associative et l'excuse du manque de bénévoles ne saurait expliquer à elle seule ce délitement associatif progressif.

Dans un tout autre registre, nous tenions aussi à signifier à la famille qui a perdu son pavillon suite à un incendie ainsi qu'à tous les administrés de notre total engagement en terme de sécurité. Des bornes incendies défectueuses ont été signalées. Face au silence municipal, nous avons adressé des courriers au SDIS 91 et à Monsieur le Préfet de l'Essonne pour faire la lumière sur les circonstances de ce regrettable incident. Nous savons qu'une borne est actuellement en cours de remplacement ce qui tend à indiquer que nos craintes d'une absence de prévention soient justifiées.

Nous sommes également soucieux de constater la manière dont les agents municipaux sont traités. Les cas de litiges, de dépressions et de départs ne se comptent plus. Même si on nous assure que tout est fait dans les règles comment ne pas rappeler ici que la commune est condamnée en justice à payer (somme?) pour le préjudice d'une affaire qui concerne une secrétaire remontant à plus de dix ans? Assurément, cet argent aurait pu servir à des projets bien plus constructifs.

Depuis des années, Angervilliers Citoyens informe la population sur la vie du village et pointe sans relâche les dysfonctionnements qui amènent aujourd'hui à impacter la vie de notre village dans toutes ses facettes: services rendus au public, sécurité, déclin associatif...

Nous restons à la disposition de toutes et tous dans un esprit d'ouverture et continuons de croire plus que jamais en notre programme participatif et humain.

Pour nous joindre, rien de plus simple : angervillierscitoyens@outlook.com, la réponse est assurée.

Cordialement.

Vos élus Angervilliers Citoyens

Olivier THÉRON, Karima DUCROT, Laurent SIMONNEAU

TRIBUNE MAJORITÉ

Mesdames, messieurs,

Lorsque nous lisons « *Nous restons à la disposition de toutes et tous dans un esprit d'ouverture et continuons de croire plus que jamais en notre programme participatif et humain* » nous nous demandons bien ce que l'association Angervilliers Citoyens peut bien vouloir dire ?

Sans doute que leur programme est participatif ? Tout comme leurs actions ? Depuis le début du mandat dans les moments forts de participation, et de solidarité, ils étaient totalement absents. Pendant la crise de la COVID, où étaient-ils ? La collecte pour l'Ukraine, les avons-nous vu ? La liste est longue...

Effectivement, ils sont présents derrière leur écran pour critiquer, salir, diffuser des photos telles que celles du jour de l'incendie de la maison en juin 2022. Alors que nous étions sur le terrain à sécuriser, aider les gendarmes et les pompiers qui faisaient un travail remarquable, eux cherchaient plutôt le moyen de dénigrer. Demandez-leur quel a été le retour du Préfet et du SDIS, à propos de leurs allégations ?

Notre soutien à la vie associative n'est pas à la hauteur ? Pourtant, un club de pétanque a vu le jour, et des jeunes Angervillerois ont créé le club de foot. Lors du forum, de nombreux habitants sont venus s'inscrire aux activités proposées, et ont grandement apprécié la fin de cette belle journée de rencontres humaines.

Merci à nouveau à nos présidents d'associations, les bénévoles, pour leur dévouement et qui sont indéniablement essentiels à notre vie communale.

L'équipe municipale

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 08 février 2023

- Point 1 : Demande de subvention auprès des services de l'état (Préfecture au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux 2023 pour la rénovation et mise aux normes du groupe scolaire élémentaire – **Approuvé l'unanimité**,
- Point 2 : Demande de subvention auprès du fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et de la Région pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection - **Approuvé l'unanimité**
- Point 3 : Demande de subvention auprès des services de l'état (Préfecture) au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2023 pour la fourniture et pose de luminaires LED sur la Commune – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 4 : Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident, et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027 – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 5 : Autorisation de signature de la convention d'accès au réseau déchetteries du Siredom – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 6 : Désignation d'un membre titulaire et suppléant au CNAS – **déléguée titulaire Mme BOYER Dany 16 voix et 3 blancs, délégué suppléant M.TREHET Stéphane 19 voix**
- Point 7 : Modification du tableau des emplois et des effectifs – **Approuvé à la majorité, 16 voix pour et 3 abstentions**



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 mars 2023

- Point 1 : Demande de subvention auprès de l'Agence National Du Sport (ANS) et du Département pour un terrain multisport – **Approuvé à l'unanimité**,
- Point 2 : Autorisation de signature de la convention avec l'association de chasse pour les travaux de pose de clôture au stade – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 3 : Autorisation de signature de la convention de partenariat avec la Fondation Vinci pour la création d'un verger et d'une prairie mellifère – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 voix contre**
- Point 4 : Dotations aux provisions pour créances douteuses – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 abstentions**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 mars 2023

- Point 1 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 février 2023 - **Approuvé l'unanimité**
- Point 2 : Demande de subvention auprès de l'Agence National Du Sport (ANS) et du Département pour un terrain multisport – **Approuvé l'unanimité**
- Point 3 : Autorisation de signature de la convention avec l'association de chasse pour les travaux de pose de clôture au stade – **Approuvé l'unanimité**
- Point 4 : Autorisation de signature de la convention de partenariat avec la Fondation Vinci pour la création d'un verger et d'une prairie mellifère – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 voix contre**
- Point 5 : Dotations aux provisions pour créances douteuses – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 abstentions**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 11 mai 2023

- Point 1 : Création du poste de 5ème adjoint – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 contre,**
- Point 2 : Election du 5ème adjoint - **Approuvé à l'unanimité**
- Point 3 : Indemnités du 5ème adjoint – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 abstentions**
- Point 4 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 5 : Adoption signature convention d'occupation temporaire du domaine privé communal - **Approuvé l'unanimité**
- Point 6 : Actualisation des tarifs périscolaires - **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 3 contre**
- Point 7 : Transports scolaires – participations communales – **Approuvé à l'unanimité**
- Point 8 : Amendement délibération 2023-22 – **Approuvé à la majorité 15 voix contre et 3 pour**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 22 juin 2023

- Point 1 : Modification tarifs restauration scolaire – **Approuvé à la majorité, 15 voix pour et 4 contre,**
- Point 2 : Demande de subvention auprès des services de l'état au titre du fond vert - **Approuvé à l'unanimité**



ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Marche de printemps – 19 mars 2023



Cette 24ème édition a accueilli 415 marcheurs sur la commune de Gometz-la-Ville.

C'est Gometz-la-Ville qui a remporté le trophée de la marche de printemps cet année !!



Nature en Fête – 3 Juin 2023

Cette journée placée sous le thème de la célébration de la Nature a rencontré un fort succès : plus de 300 visiteurs sont venus à la rencontre des partenaires, associations et producteurs locaux.



Au programme : atelier compostage, stands de producteurs locaux, animations pédagogiques, balade nature, concert dans l'écrin du Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis.



Journée du Patrimoine - 16 Septembre 2023



La journée dédiée à la découverte du patrimoine du Pays de Limours s'est organisée autour de deux parcours de bus avec quatre destinations.

40 participants ont ainsi pu visiter le Musée éphémère de Janvry, participer à une visite guidée de l'hôpital et théâtre de Bligny, parcourir le potager du château de Saint-Jean de Beaugard et aller à la rencontre des producteurs des serres de Beaudreville.



Le beauty Mobil

Venez découvrir votre esthéticienne Nadège, de Beauty Mobil 91, qui a créé, un espace exceptionnel à bord de son camping car. Lorsqu'on pénètre à l'intérieur, on se sent immédiatement comme dans un cocon. Les mains expertes de Nadège vous feront oublier tous vos tracas. Vous serez chouchoutés, embellis et remis en forme grâce à ses bons soins.



Alors, Mesdames et Messieurs, offrez vous ou offrez un bon cadeau et profitez sans modération d'un moment de détente et de pur bonheur. Nadège a également développé une gamme de bijoux très originale qu'elle sera ravie de vous présenter.

Contactez Nadège au : 06.73.61.80.06, elle vous proposera un rendez-vous au sein de notre village ou dans les communes alentours où elle se déplace.

Reconversion de notre factrice Magali

Merci à notre chère factrice Magali et au food truck présent sur la commune.



Si vous aviez adoré les pizzas présent tous les mercredis sur la place des Copains d'Abord, vous allez pouvoir redécouvrir ses pizzas et découvrir ses crêpes savoureuses dans un tout autre environnement, tous les jours du mardi au samedi de 12h à 14h et de 18h30 à 22h.

En effet, tout deux ont choisi d'ouvrir un restaurant nommé le New St-Laurent au 41 rue Charles de Gaulle à Saint-Chéron, après de gros travaux de rénovation. Guillaume Jacquot et sa conjointe Magali Grandjean, notre ancienne factrice de la commune, vous accueillent pour déguster des pizzas au feu de bois ainsi que des galettes et des crêpes.

Cependant, si vous êtes un adepte des pizzas à manger chez vous, le New St-Laurent propose la livraison à domicile sur une large zone : Angervilliers, Sermaise, Le Val Saint-Germain, Le Marais, St-Maurice-Montcouronne, Breux-Jouy et Breuillet.

Pour réserver ou passer commande ça se passe au : 09.82.65.90.80.

Suivez-les sur Instagram et Facebook pour vous tenir informer de leurs actus !



• Retour en images



Concert Choeur Accord
11 mars 2023



Carnaval
15 avril 2023



Fête du Village
17 juin 2023



Commémoration 8 mai 2023



Sortie de Printemps avec nos
Aînés 6 juin 2023



Remise des
dictionnaires
et Clés USB
6 juillet 2023





SONDAGE : COMPOSTAGE COMMUNAL

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

(ENTOURER LA BONNE RÉPONSE)

- Allez-vous régulièrement à la déchèterie dans le cadre de l'évacuation de vos déchets verts ?

OUI NON

- Est-ce que la fréquence et la période de ramassage intercommunal des déchets verts est satisfaisante pour vous ?

OUI NON

- Seriez-vous intéressé.es par un lieu de compostage municipal ?

OUI NON

- Si oui, quelle distance maximum êtes-vous prêt.es à parcourir, sachant que notre village fait 9 km² ?

1 km maximum

1 à 3 kms maximum

3 et plus

- Dans le cadre d'un compostage et création de paillage participatif, seriez-vous intéressé pour en bénéficier ?

OUI NON

Merci de votre participation.

À NOUS RETOURNER AU PLUSTARD LE 30 SEPTEMBRE 2023

AGENDA

COMITE DES FÊTES D'ANGERVILLIERS

**BOURSE
AUX VETEMENTS
enfants, adultes
& AUX JOUETS**



**SAM 7 OCTOBRE
ANGERVILLIERS**

**SALLE POLYVALENTE
8h00 à 17h00**

Dépôt vendredi 6 octobre de 9h à 20h salle polyvalente

Informations au : 07 82 59 83 61

mail : boursevetangervilliers@gmail.com

Mairie d'Angervilliers **Essonne**
TERRE D'AVENIRS

Sam
14
Oct
Édition 2023

**Essonne verte,
Essonne propre**

10h - 17h30

À l'Extension de l'école élémentaire
10h/12h >> atelier compostage animé
par le SIREDOM

14h30/16h30 >> ramassage de
déchets : circuit familial et
circuit grands marcheurs !

16h30/17h30 >> goûter à partager
(à l'extension) autour
d'exposition sur le tri et jeux sur
les déchets

Ville.angervilliers.fr



Mairie d'Angervilliers

**Octobre rose
2023**

**Dim 15 Octobre
de 10 h à 16 h**
Square des Lavandières

**Animations Sport Santé
Echanges et témoignage
Conférence**

ville.angervilliers.fr
contact@ville.angervilliers.fr
Mairie d'Angervilliers



15

SAMU

**Le service d'aide médicale
urgent**

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale,
lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour
être redirigé vers une permanence de soins



17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'interven-
tion immédiate de la police



18

**SAPEURS-
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident
concernant des biens ou des personnes et obtenir
leur intervention rapide



112

**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉENNE**

Si vous êtes victime ou témoins d'un accident dans
un pays de l'Union Européenne



114

**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET MALENTENDANTES**

Si vous êtes victime ou témoins d'une situation
d'urgence qui nécessite l'intervention des services
de secours.
Numéro accessible par fax ou SMS



119

**NUMÉRO D'URGENCE
POUR L'ENFANCE EN
DANGER**

Si vous êtes témoins de violences subies par les
enfants (violences psychologiques, physiques et
sexuelles) notamment au sein de la famille ou en
institution. Le 119 est également contacté pour
d'autres problématiques de dangers...